Est-ce qu'il ne conviendrait pas, dans ses entretiens avec le ministre, de rappeler ces faits à celui-ci et de souligner que toute participation du Canada à la nouvelle force en Bosnie resterait soumise à la charte des Nations Unies, dans le cadre du droit international établi en vertu de cette charte, que le commandement soit assuré directement par l'ONU, comme par le passé, ou par un général de l'un des pays membres de l'OTAN?

M. Hopkins: Madame la Présidente, notre histoire aurait été très différente, n'eut été d'une organisation comme l'OTAN, qui a vu le jour pendant la guerre froide et qui a été fort utile toutes ces années durant.

Aujourd'hui, comme il y a quelque 80 points chauds dans le monde, nous pourrions avoir à intervenir, dans les années qui viennent, dans d'autres régions comme la Yougoslavie. J'imagine qu'il faudra apprendre à gérer toutes ces missions. Il est très important que l'OTAN et l'ONU unissent leurs efforts pour intervenir dans ces conflits. On a besoin de l'OTAN en raison de ses compétences et l'ONU a besoin du regroupement homogène de 16 pays qu'est l'OTAN.

• (1745)

Je me permets aussi de signaler à mon collègue que cela n'empêche d'aucune façon tous les autres États membres de l'ONU d'appuyer l'OTAN et de collaborer à ses initiatives. Il y a environ 40 pays qui pourraient fort bien collaborer. Nous devons attendre une décision officielle du Cabinet avant de savoir si le Canada participera directement à l'opération. C'est ainsi qu'on fait les choses dans un pays démocratique.

Dans le monde où nous vivons aujourd'hui, il faut absolument que des organisations comme l'OTAN, des organisations de l'ancien bloc communiste, des organisations comme l'ONU s'unissent pour intervenir et mater certains de ces conflits hargneux qui font rage dans le monde.

Pour répondre à mon collègue, je dirai que toutes ces mesures me semblent nécessaires. Je suis sûr que le ministre est convaincu qu'elles sont nécessaires, mais il faut toujours chercher à les appliquer par l'entremise d'un grand organisme international pour le bien de l'humanité. Sinon, tous nos efforts seront vains.

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.): Madame la Présidente, je suis persuadé que la plupart des peuples civilisés veulent que prennent fin toutes ces rivalités et ces guerres tribales et le génocide qui les accompagne, non seulement dans les Balkans, mais partout dans le monde. C'est particulièrement effrayant en Afrique.

Comme il y a un délai d'exécution et que, sans les Américains, cet effort de l'OTAN ne donnerait absolument rien, qu'arriverat-il si la bataille se transporte en Macédoine et si les Américains quittent la région dans un an?

Initiatives ministérielles

M. Hopkins: Madame la Présidente, j'ose croire que nous agissons avec les meilleurs intentions du monde et le plus efficacement possible, dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous voulons savoir d'avance tout ce qui va arriver. Si Napoléon avait su d'avance tout ce qui allait arriver, il ne serait jamais allé à Waterloo. Il y a toujours des questions auxquelles on ne peut répondre qu'avec le temps.

Si l'on se contente d'attendre et de ne rien faire, le problème ne peut que s'aggraver. L'Histoire montre que les problèmes qu'on ne règle pas finissent par devenir tellement graves que tout le monde doit s'en occuper.

Comme je l'ai dit plus tôt, aujourd'hui. . .

La présidente suppléante (Mme Maheu): Le temps mis à la disposition du député est expiré.

Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de pouvoir appuyer la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. C'est la deuxième fois que je prends la parole à la Chambre pour parler de cette question et, même si près de deux ans se sont écoulés depuis ma première intervention, ma position reste la même.

Nous devons continuer d'appuyer les efforts de la communauté internationale pour instaurer une paix et une sécurité durables dans les Balkans. Après tout, ce sont ces efforts qui ont mené à l'accord de paix de Dayton, et nous devons faire notre part pour montrer que nous maintenons notre engagement.

En tant que vice-présidente de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, j'ai suivi de très près la participation de l'OTAN dans le conflit des Balkans. J'ai ainsi pu être informée de première main sur le rôle important que joue le Canada au sein de l'OTAN.

[Français]

Le Canada est, depuis 45 ans, l'un des principaux partisans de l'OTAN parce que celle-ci était et demeure dans notre intérêt national. L'OTAN a été, à plusieurs égards, bénéfique pour le Canada: elle a empêché la déflagration de conflits mondiaux; elle nous a permis, sachant que nous pouvions appeler à l'aide, au besoin, de maintenir des forces armées réduites à bon marché; et, ce qui importe peut-être le plus, elle nous a donné une voix à l'une des principales tribunes occidentales sur les questions de sécurité euro-atlantique et mondiale.

• (1750)

[Traduction]

Ces avantages ne peuvent se concrétiser que si le Canada a une crédibilité auprès de nos alliés et qu'il demeure un membre actif de l'OTAN. Il est donc essentiel que nous participions à la force d'intervention militaire multinationale.